

PLAN DE COURS

Session	: Automne 2020
Sigle	: TRS1120 Gr. 40
Titre du cours	: <i>Théories explicatives du comportement humain et contexte social</i>
Horaire	: Mardi, 18h00 à 21h00 en mode synchrone et asynchrone
Local	: Dans les nuages ☺
Chargé de cours	: François-Xavier Charlebois, T.S, PhD
Courriel	: charlebois.francois-xavier@uqam.ca

0. Description du cours selon l'annuaire

Présentation des principales théories explicatives du comportement humain en contexte social à partir d'un point de vue interdisciplinaire comprenant l'anthropologie, la sociologie, la psychologie, les études féministes et le travail social. Seront examinés: le contexte socio-historique d'émergence, les principaux concepts, les fondateurs et principaux auteurs contemporains ainsi que les principales critiques qui leur sont adressées.

1. Objectifs d'apprentissages

Ce cours se déploie dans un champ théorique interdisciplinaire comprenant entre autres l'anthropologie, la sociologie et la psychologie. Nous examinerons l'apport de ces disciplines à partir des concepts qui contribuent à baliser leurs champs respectifs et aussi à partir de la contribution de quelques auteur-e-s qui, historiquement et dans la période contemporaine, ont marqué leur discipline.

À travers la **compréhension** des théories pertinentes, le cours vise à fournir à l'étudiante et l'étudiant des outils d'analyse critique des liens dynamiques régissant les rapports entre le comportement humain et le contexte socioculturel. L'étude de cas cliniques concrets permettra de démontrer la pertinence de ces théories pour la pratique du travail social.

À la fin de ce cours, l'étudiante, l'étudiant **connaîtra** sommairement les principales écoles de pensée qui marquent les sciences humaines du XXe siècle notamment les principaux concepts de base, les principaux théoricien.ne.s qui s'y rattachent et enfin, les principales critiques qui leur sont adressées. Dans cette foulée, l'étudiante, l'étudiant pourra reconnaître ces différentes écoles dans les textes. De plus, elle pourra non seulement **analyser** des cas dans le champ du travail social à partir de ces théories mais aussi initier **une synthèse et une critique personnelles** de celles-ci.

En résumé :

Le cours a pour **objectif général** de **comprendre** les comportements humains à partir de théories explicatives qui prennent en compte le contexte social et culturel dans lequel ils s'élaborent. Les objectifs spécifiques de ce cours sont : 1. **connaître** plusieurs théories qui marquent les sciences humaines du XXe siècle et qui sont pertinentes pour la pratique du travail social (concepts de base, théoricien.ne.s qui s'y rattachent) ; 2. **synthétiser ces théories** ; 3. **analyser** des situations cas cliniques à l'aide des théories; 4. **comparer** les théories et **discuter** d'une critique personnelle de ces outils théoriques d'analyse du comportement humain.

Enfin, différentes capacités de travail intellectuel seront enseignées dans ce cours. Ces capacités, indispensables à la réussite universitaire, seront enseignées puis évaluées lors de chaque remise: compréhension de concepts, capacité de lire et résumer un texte de façon critique, capacité de synthèse et d'analyse.

2. Pédagogie dans le contexte lié à la COVID-19

L'enseignement de ce cours se fera en ligne de manière synchrone et asynchrone. Les objectifs spécifiques de chaque séance seront atteints par les méthodes d'enseignement suivantes :

- Le visionnement d'une capsule d'enseignement asynchrone sur le thème de la séance
- Une lecture obligatoire
- Enseignement synchrone (en présence sur ZOOM) pour valider et approfondir la compréhension des contenus de la capsule et de la lecture obligatoire.

Les capsules d'enseignement asynchrone seront d'une durée de 45 minutes à 1h15. Elles doivent être visionnées avant le rendez-vous en synchrone qui aura lieu à **chaque jeudi de la session, sur ZOOM à 18h00.**

L'apprentissage de l'étudiante, de l'étudiant, dépend de sa participation active aux cours asynchrones et synchrones, à la lecture d'environ 25 pages par semaine et à la production de trois modalités d'évaluation.

La lecture des textes associés aux différents blocs thématiques est essentielle à la réussite de ce cours. Ces textes ne sont pas produits dans un format recueil mais plutôt déposés sur Moodle.

3. Calendrier et contenu du cours (voir aussi la bibliographie des lectures obligatoires)

Semaines	Dates	Thèmes
Bloc I – Premiers contacts		
01	10 septembre	Présentation du plan de cours et du schéma intégrateur Formule pédagogique
02	17 septembre	Comprendre le comportement humain – « On ne peut pas ne pas théoriser » Activité en synchrone: Qu'est-ce qu'une théorie, un concept, un comportement humain ? Comment rédiger une fiche de lecture ?
Bloc II – Des théories macrosociales du comportement humain		
03	24 septembre	Théories de la modernité avancée
04	1er octobre	Théorie marxiste de la psychologie humaine
05	8 octobre	Théorie marxiste de la psychologie humaine (suite) <i>Remise de la fiche de lecture – Connaître et synthétiser une théorie</i>
Bloc III – Des théories microsociales du comportement humain		
06	15 octobre	Intérêt de la psychanalyse pour le travail social
07	22 octobre	La psychanalyse (la suite) Activité en synchrone : comment analyser les comportements humains en utilisant les théories ?
08	29 octobre	Semaine de relâche
09	5 novembre	Les psychologies humanistes
10	12 novembre	<i>Examen maison sur le bloc II et III – Analyse du comportement humain</i>
Bloc IV – Des théories intégrant plus d'un niveau		
11	19 novembre	Théorie des représentations sociales
12	26 novembre	La systémique
13	3 décembre	Une approche clinique en sciences humaines Intérêt de cette approche comme outil d'intégration des théories explicatives
Bloc V – Synthèse et évaluation		
14	10 décembre	Atelier de préparation à l'examen de synthèse En synchrone : Atelier de préparation à l'examen de synthèse. Comment comparer et critiquer des théories ?

15	17 décembre	Examen de synthèse – Comparer et critiquer les théories
----	-------------	---

4. Modalités d'évaluation des apprentissages

- **Un travail – une fiche de lecture = 30%**. L'objectif de ce travail est d'évaluer la capacité à connaître et synthétiser les théories et les concepts clé (objectifs spécifiques 1 et 2)
- **Un examen maison portant sur les 1^{er} et 2^e blocs thématiques = 30%**. Cet examen vise à évaluer la capacité à analyser les comportements humains à l'aide des théories (objectifs spécifiques 1, 2 et 3)
- **Un examen maison portant sur l'ensemble de la matière = 40%**. Cet examen vise à évaluer la capacité à comparer des théories et à les critiquer (objectifs spécifiques 1, 2, 3 et 4)

Fiche de lecture – 25% : Connaître et synthétiser une théorie

(5 pages à interligne et demi ; Times, 12 points)

À partir du texte suivant : Desmarais (2001)

1) **Faire une lecture synthèse** du texte, à partir des rubriques suivantes : (3/5 de la note):

- 1.1 Titre du texte et informations appropriées (référence)
- 1.2 Sujet du texte (« *De quoi s'agit-il dans ce texte ?* »)
- 1.3 Titres des sections et résumé (en excluant la conclusion)
- 1.4. Résumé de la conclusion de l'auteure dans son texte

2) Dans ce texte, l'auteure présente un modèle compréhensif de la détresse psychologique vécue par les jeunes adultes québécois à la fin des années 1990 qui relève de la théorie psychosociale. Identifiez **trois concepts définis** (définis par l'auteure ou cités par l'auteure) dans ce texte: les formuler dans vos mots. (1/5 de la note)

3) Quelles sont vos **réflexions personnelles** sur ce problème social? (1/5 de la note)

Échéance : 8 octobre, 21h00

Matériel requis : Texte de Desmarais + Exemple de fiche de lecture fourni à la 2^e séance

Gabarit : Fourni à la 2^e semaine

Critères d'évaluation :

- Clarté des propos
- Compréhension des contenus
- Pertinence de la réflexion personnelle
- Qualité du français écrit (20 points peuvent être retranchés – 0,5 point par faute)

Examen portant sur le bloc II – 30% : Analyser les comportements humains à l'aide des théories

Cet examen vous permettra de démontrer votre capacité à analyser les comportements humains à partir des théories enseignées. Vous aurez à analyser une vignette clinique en utilisant deux théories parmi celles qui ont été enseignées durant les blocs II et III (Théories de la modernité avancée, Théorie marxiste, psychanalyse, humanisme). Un exercice formatif aura lieu lors de la séance du 22 octobre pour vous préparer à cette évaluation.

Examen déposé en ligne : 9 novembre à 9h30

Échéance : 13 novembre, 17h00

Matériel requis : Notes, captations et lectures portant sur les blocs II et III

Gabarit : Fourni à la 7^e séance

Critères d'évaluation :

- Clarté des propos
- Compréhension des contenus théoriques
- Pertinence de l'analyse du comportement humain
- Pertinence de la réflexion critique
- Qualité du français (20 points peuvent être retranchés – 0,5 point par faute)

Examen de synthèse – 40% : Comparer et critiquer les théories

Cet examen vise à évaluer votre capacité à comparer et critiquer les théories enseignées durant la session. Pour cet examen, vous aurez à discuter des théories en répondant à 2 ou 3 questions à développement. La semaine qui précède l'examen sera consacrée à une synthèse des éléments centraux de chaque théorie.

Examen déposé en ligne : 17 décembre, 18h00

Échéance : 17 décembre, 21h00

Matériel requis : Toutes les notes, captations, lectures de la session

Gabarit : Fourni à la semaine 14

Critères d'évaluation :

- Clarté des propos
 - Compréhension des contenus théoriques
 - Pertinence de la comparaison
 - Pertinence de la réflexion critique
 - Qualité du français (10 points peuvent être retranchés – 0,5 point par faute)
-

* * *

➤ Politique de retard : 5% des points perdus par jour à moins d'une explication valable.

Présentation matérielle des travaux écrits

- Il n'est pas souhaitable de faire une page couverture. Toutes les informations pertinentes que l'on retrouve généralement sur celle-ci peuvent être rassemblées en « en-tête » du travail.
- La présentation doit respecter les règles méthodologiques de travaux académiques universitaires.
- Les travaux doivent être à interligne et demi en Times 12 points. Les marges de 2,5 cm.
- Les citations doivent être courtes et leurs sources, clairement indiquées. Il en va de même pour le matériel qui provient de sites WEB.
- Le règlement no 18 de l'UQAM sur les infractions de nature académique s'applique à toutes les productions étudiantes.

PLAGIAT**Règlement no 18 sur les infractions de nature académique**

Tout acte de plagiat, fraude, copiage, tricherie ou falsification de document commis par une étudiante, un étudiant, de même que toute participation à ces actes ou tentative de les commettre, à l'occasion d'un examen ou d'un travail faisant l'objet d'une évaluation ou dans toute autre circonstance, constituent une infraction au sens de ce règlement

La liste non limitative des infractions est définie comme suit :

- la substitution de personnes ;
- l'utilisation totale ou partielle du texte d'autrui en le faisant passer pour sien ou sans indication de référence ;
- la transmission d'un travail pour fins d'évaluation alors qu'il constitue essentiellement un travail qui a déjà été transmis pour fins d'évaluation académique à l'Université ou dans une autre institution d'enseignement, sauf avec l'accord préalable de l'enseignante, l'enseignant ;
- l'obtention par vol, manœuvre ou corruption de questions ou de réponses d'examen ou de tout autre document ou matériel non autorisés, ou encore d'une évaluation non méritée ;
- la possession ou l'utilisation, avant ou pendant un examen, de tout document non autorisé ;
- l'utilisation pendant un examen de la copie d'examen d'une autre personne ;
- l'obtention de toute aide non autorisée, qu'elle soit collective ou individuelle ;
- la falsification d'un document, notamment d'un document transmis par l'Université ou d'un document de l'Université transmis ou non à une tierce personne, quelles que soient les circonstances ;
- la falsification de données de recherche dans un travail, notamment une thèse, un mémoire, un mémoire-crédation, un rapport de stage ou un rapport de recherche.

Les sanctions reliées à ces infractions sont précisées à l'article 3 du Règlement no 18.

Pour plus d'information sur les infractions académiques et comment les prévenir :

www.integrite.uqam.ca

Politique 16 sur le harcèlement sexuel

Le harcèlement sexuel se définit comme étant un comportement à connotation sexuelle unilatéral et non désiré ayant pour effet de compromettre le droit à des conditions de travail et d'études justes et raisonnables ou le droit à la dignité.

La Politique 16 identifie les comportements suivants comme du harcèlement sexuel :

1. Manifestations persistantes ou abusives d'un intérêt sexuel non désirées.
2. Remarques, commentaires, allusions, plaisanteries ou insultes persistants à caractère sexuel portant atteinte à un environnement propice au travail ou à l'étude.
3. Avances verbales ou propositions insistantes à caractère sexuel non désirées.
4. Avances physiques, attouchements, frôlements, pincements, baisers non désirés.
5. Promesses de récompense ou menaces de représailles, implicites ou explicites, représailles liées à l'acceptation ou au refus d'une demande d'ordre sexuel.
6. Actes de voyeurisme ou d'exhibitionnisme.
7. Manifestations de violence physique à caractère sexuel ou imposition d'une intimité sexuelle non voulue.
8. Toute autre manifestation à caractère sexuel offensante ou non désirée.

Pour plus d'information :

http://www.instances.uqam.ca/ReglementsPolitiquesDocuments/Documents/Politique_no_16.pdf

Pour rencontrer une personne ou faire un signalement :

Bureau d'intervention et de prévention en matière de harcèlement :

514-987-3000, poste 0886

<http://www.harcelement.uqam.ca>

Étudiants ayant une déficience de type visuelle, auditive, motrice, trouble d'apprentissage, trouble du déficit de l'attention, trouble envahissant du développement et trouble de santé mentale (voir politique 44 de l'UQAM – Politique d'accueil et de soutien des étudiantes, étudiants en situation de handicap)

Les étudiants qui ont une lettre *d'Attestation des mesures d'accommodements académiques* obtenue auprès d'un conseiller de l'**Accueil et soutien aux étudiants en situation de handicap (ASESH)** doivent rencontrer leur professeur au début de la session afin que des mesures d'accommodement en classe ou lors des évaluations puissent être mises en place. Ceux qui ont une déficience mais qui n'ont pas cette lettre doivent contacter l'**ASESH** au 514-987-3148 ou se présenter au local J-M870 le plus tôt possible.

Politique de l'École de travail social de l'UQAM sur l'utilisation des médias sociaux

L'école de travail social de l'UQAM a adopté une politique sur l'utilisation des médias sociaux. Il est essentiel que toutes personnes affiliées à l'École de travail social prennent connaissance des règles qui définissent l'utilisation des médias sociaux : <https://travailsocial.uqam.ca/wp-content/uploads/sites/57/2019/09/E%CC%81TS-Politique-me%CC%81dias-sociaux-2019-adopte%CC%81e-17-05-2019-corr.pdf>

Règlement 7.5 sur l'accès aux travaux et examens

L'étudiante l'étudiant a le droit de consulter la copie corrigée de ses travaux et examens et d'accéder aux informations relatives à son évaluation et à sa notation. Cependant, l'Université n'est pas tenue de remettre à l'étudiante, l'étudiant les travaux effectués ou les copies d'examens soumises par ce dernier dans le cadre d'un cours, laissant à la discrétion de chaque professeure, professeur, chargée de cours, chargé de cours de rendre à l'étudiante, l'étudiant les travaux et copies d'examens après correction ou de les conserver, ou de les détruire après une période minimale de six mois suivant la remise de la note au Registrariat. En cas de contestation de la note, les travaux et copies d'examen doivent être conservés. Les travaux qui n'ont pas la forme exclusive d'une production écrite (ex.: sculpture, vidéocassette, appareil scientifique, etc.) doivent être remis aux étudiantes, étudiants qui les réclament à l'intérieur d'une période maximale de six mois. Lorsque la production (travail écrit ou autre) est collective, une entente particulière entre la responsable, le responsable du cours et l'équipe concernée identifie la personne à qui le travail collectif sera remis, le cas échéant.

Grille de conversion de note numérique en note littérale en vigueur à l'École de travail social de l'UQAM

		100	50	40	30	25	20
Excellent	A+	94,0 à 100	47 à 50	38 à 40	29 et 30	24 et 25	19 et 20
	A	90,0 à 93,9	45 et 46	36 et 37	27 et 28	23	18
	A-	86,0 à 89,9	43 et 44	35	26	22	-
Très bien	B+	82,0 à 85,9	41 et 42	33 et 34	25	21	17
	B	78,0 à 81,9	39 et 40	31 et 32	24	20	16
	B-	75,0 à 77,9	38	30	23	19	15
Bien	C+	71,0 à 74,9	36 et 37	29	22	18	-
	C	68,0 à 70,9	34 et 35	27 et 28	21	17	14
	C-	65,0 à 67,9	33	26	20	-	13
Passable	D+	62,0 à 64,9	31 et 32	25	19	16	-
	D	60,0 et 61,9	30	24	18	15	12
Échec	E	59,9 et moins	29 et -	23 et -	17 et -	14 et -	11 et -

5. Méthodes de travail intellectuel

Un guide fut produit par une équipe de l'École de travail social et constitue une référence pour la rédaction des travaux. Il vous renseigne aussi sur les grilles de correction auxquelles vous êtes soumis lors de l'évaluation des travaux. Ce guide est disponible sur le site de l'École de travail social de l'UQAM dans l'onglet Étudiant.e.s/1^{er} cycle : baccalauréat en travail social/Guide de méthodologie du travail intellectuel

6. Services à la vie étudiante et ressource d'accompagnement à l'École de travail social

Des services adaptés à différentes populations (étudiant.e.s étrangers, parents étudiants, nouveaux étudiant.e.s, étudiant.e.s autochtones, etc.) sont offerts par les services à la vie étudiante de l'UQAM. L'École de travail social a mis en place un service d'accompagnement des étudiant.e.s étrangers ou issus de l'immigration.

7. Bibliographie partielle (voir MOODLE)